



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

report des épreuves du brevet des collèges

Question au Gouvernement n° 2109

Texte de la question

REPORT DES ÉPREUVES DU BREVET DES COLLÈGES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Gomez-Bassac.

Mme Valérie Gomez-Bassac. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue, Stéphanie Rist, députée du Loiret, s'adresse à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Depuis le début de la semaine, la France connaît un épisode caniculaire d'une intensité rare. Le pic maximal de cet épisode est prévu pour demain, jeudi 27 juin, date à laquelle l'examen sanctionnant le diplôme national du brevet devait commencer.

En ma qualité d'enseignante-chercheuse dans le sud de la France, j'ai malheureusement vu de trop nombreux étudiants subir un malaise durant un examen du fait de la chaleur.

Le brevet est le premier diplôme national auquel nos jeunes prétendent, le premier saut dans l'inconnu. En tant que mère, cette fois, j'ai pu observer des bâtis vétustes, des stores dégradés ou absents dans des collèges, laissant craindre des températures atteignant des sommets dans les espaces d'examen. Dans ces conditions, en tant que députée, je ne peux que saluer la décision que vous avez prise, de reporter l'examen du brevet.

Cette décision courageuse a nécessité la mobilisation de nombreuses personnes, que je veux saluer : les enseignants tout d'abord qui ont préparé nos jeunes à cet examen ; les personnels, ensuite, qui ont permis, sur un plan plus pratique, d'informer de ce changement dans des délais très courts et d'envoyer leur nouvelle convocation aux 800 000 jeunes de troisième. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Ce report permettra aux candidats de pouvoir composer dans de meilleures conditions, et de ne pas pénaliser les élèves qui se préparent depuis de longs mois pour cet examen.

Néanmoins, à décision exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Je souhaite vous entendre, monsieur le ministre, sur les mesures précises que vous entendez prendre pour permettre la bonne tenue de l'examen. Cette question est nécessaire pour rassurer nos jeunes, leurs familles ainsi que le personnel de l'éducation nationale, qui font face à cet aléa climatique. (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.* Vous l'avez dit, et je vous en remercie : à situation exceptionnelle, réaction exceptionnelle. En effet, nous affronterons à partir de demain un moment prévu par Météo France comme particulièrement difficile. Il fera plus de 40 degrés dans votre beau

département du Var – la température ressentie sera encore plus forte. Et ce sera encore pire dans d'autres départements de France.

Face à cette prévision, nous avons décidé lundi matin, en accord avec le Premier ministre et en lien avec la ministre des solidarités et de la santé, de faire ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à présent – mais c'est aussi la première fois qu'un tel épisode caniculaire se produit durant une période scolaire –, à savoir, reporter le brevet à la semaine prochaine.

Nous savons déjà que lundi et mardi prochain, la température aura assez nettement baissé. Cette décision était évidemment difficile à prendre, car elle a certaines conséquences en termes d'organisation, mais nous l'avons prise pour les raisons que vous avez très bien rappelées.

La santé et la sécurité des élèves sont évidemment toujours notre premier critère. C'est celui que nous avons retenu.

C'est aussi une question d'égalité entre les candidats car la température sera très élevée dans certaines parties de la France, moins dans d'autres. Il aurait été difficile pour de nombreux élèves de réussir leurs épreuves.

M. Erwan Balanant. Venez en Bretagne ! (*Sourires.*)

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Pour cela, nous avons décidé de donner une importance particulière à la session extraordinaire, la session de rattrapage, qui a lieu de toute façon, mais que seuls les élèves malades ou confrontés à un problème grave passent habituellement. Nous ferons preuve de souplesse pour les élèves qui justifient de circonstances familiales particulières.

C'est l'occasion pour moi de souligner le sens du service public des professeurs de France, qui – je vous remercie de l'avoir dit – se sont mobilisés pour cette organisation. Je sais que ce report trouble l'organisation de nombreux chefs d'établissement. Cependant, vous l'avez vu, il y a une forme d'unité nationale lors de circonstances particulières, qui doit être soulignée.

Notre pays devra aussi travailler pour que le bâti scolaire soit à la hauteur de ces situations dans le futur. C'est ce que nous faisons. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2109

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 juin 2019](#)